

**COPIE POUR INFORMATION**

Région



Provence-Alpes-Côte d'Azur

**Groupe Europe Ecologie-Les Verts-Parti occitan**  
**Sophie CAMARD Conseillère régionale**  
**Aïcha SIF Conseillère régionale**

**M. Hugues PARANT**  
**Préfet de Région**  
Préfecture de la région  
Provence-Alpes-Côte d'Azur  
Boulevard Paul Peytral  
13006 Marseille

Marseille, le 15 novembre 2010

Monsieur le Préfet de Région,

Permettez-nous d'attirer votre attention sur les nouvelles orientations de l'Etat concernant le financement et les critères d'éligibilité des contrats aidés (CUI-CAE).

Une instruction de l'Etat (DGEFP), en date du 8 juillet 2010, a donné la consigne de resserrer les CUI-CAE sur les publics RSA, particulièrement les chômeurs en fin de droit, pour le second semestre 2010. Cette instruction tend à généraliser une logique d'insertion à tout le secteur associatif, ce qui soulève tout d'abord des problèmes de fond :

L'insertion par l'activité économique est un vrai savoir faire, réalisé par des structures spécialisées, qui ont effectivement besoin d'un soutien renforcé en cette période de crise. La logique de ces chantiers d'insertion est différente de celle de nombreuses associations, qui ne recourent pas aux emplois pour « faire de l'insertion économique » mais parce qu'elles n'ont malheureusement pas toujours les moyens de financer des emplois stables et de qualité.

Nous attirons votre attention sur la maladresse qui consisterait à assimiler tout le secteur associatif à un vaste chantier d'insertion, sans considérer les compétences spécifiques d'activités aussi différentes que la culture, l'éducation, l'aide à la petite enfance, le sport.

Ainsi, en fusionnant des dispositifs de nature différente, les « CUI-CAE » mettent en concurrence des salariés précaires... et des salariés encore plus précaires, ce qui alimente une grande détresse.

Hôtel de Région  
27, place Jules-Guesde  
13481 Marseille Cedex 20  
Téléphone : 04 91 57 50 57  
Télécopie : 04 91 57 51 51  
[www.regionpaca.fr](http://www.regionpaca.fr)

... / ...

A ces nouvelles orientations s'ajoutent une rigueur budgétaire annoncée brutalement en octobre 2010, qui menace les projets comme les renouvellements d'emplois aidés. Cette situation met en grandes difficultés un certain nombre d'associations et collectivités locales, mais aussi les services de Pôle Emploi, auxquels l'Etat avait demandé de s'engager fortement pour créer 400 000 contrats en 2010.

**Par la présente, nous vous demandons d'intervenir auprès de l'Etat pour que tous les renouvellements de contrats prévus soient confirmés en 2010, et pour obtenir de l'Etat des moyens financiers et des critères suffisamment souples pour répondre aux besoins en 2011.**

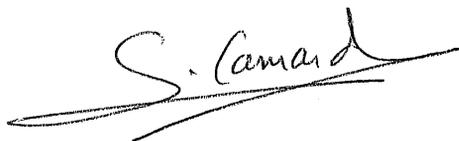
**Nous vous demandons également de répondre positivement aux demandes de rendez-vous qui pourront être faites par des collectifs d'associations qui représentent des salariés et des structures qui se retrouvent en grande difficulté.**

Notre demande a un caractère d'urgence car nous ne partageons pas le constat que « *la crise est finie* ».

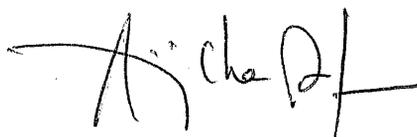
Bien sûr, comme beaucoup d'associations et de salariés de ces structures, nous ne nous satisfaisons pas de la dépendance de ces secteurs dans les contrats précaires aidés. Mais cette situation résulte aussi d'un choix des pouvoirs publics depuis plusieurs années, et ce n'est pas en supprimant brutalement ces dispositifs qu'elle s'arrangera.

Nous pensons qu'une réflexion de fond est nécessaire, avec les collectivités locales, l'Etat, et les acteurs eux-mêmes, sur les moyens de financement de toutes ces activités du secteur non marchand, pour envisager les moyens de créer de vrais emplois de qualité. Ce préalable de la concertation est nécessaire à toute réorientation des politiques de l'emploi, à l'opposé des mesures qui viennent brutalement d'être annoncées.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Préfet de Région, en nos plus sincères salutations.



Sophie CAMARD  
Présidente de la Commission Emploi,  
Développement économique régional,  
Enseignement supérieur, Recherche  
et Innovation



Aicha SIF  
Présidente de la Commission Culture,  
Patrimoine culturel et Tourisme